

## **Face aux attaques patronales et gouvernementales : pas question d'accepter les sacrifices !**

**300 000 emplois sont actuellement menacés dans des grandes entreprises de la chimie, de l'automobile, de la grande distribution, et chez leurs sous-traitants. Des entreprises qui accumulent pourtant des profits, grâce au travail de ces salariés qu'elles veulent maintenant jeter dehors.**

Les travailleuses et travailleurs produisent toujours plus, mieux, plus vite. Mais qui en profite ? Les patrons, qui imposent toujours plus de sacrifices : licenciements, augmentation des cadences et du temps de travail ou pertes de salaire. L'entreprise de verrerie Saverglass, a ainsi proposé, après des mois de chômage partiel, la baisse des salaires de 5 % !

Le gouvernement n'est pas en reste dans la fonction publique, avec les trois jours de carence et les suppressions de postes. Apprenant que le patron milliardaire Elon Musk était chargé par Donald Trump d'anéantir des emplois publics par milliers, le ministre français de la Fonction publique, Guillaume Kasbarian, s'est fendu d'un message de félicitations sur les réseaux sociaux : qui se ressemble s'assemble.

Et voilà que le Sénat a déposé un amendement à la loi de finances de la Sécu qui obligerait les salariés à travailler sept heures de plus gratuitement. Proposition que le ministre de l'Économie trouve « intéressante » et « judicieuse » !

Devant la colère des salariés, le Premier ministre fait les gros yeux aux groupes qui licencient tout en faisant des bénéfices et en empochant les aides publiques, les Auchan, Stellantis et autres Michelin. Mais c'est bien pour rembourser ces milliards de cadeaux que Barnier veut faire passer 60 milliards d'économies dans le budget 2025.

### **Tous ensemble !**

Des grèves sont en cours ou ont eu lieu contre les licenciements, comme chez Valeo à La Suze-sur-Sarthe (Sarthe), Vencorex au Pont-de-Claix (Isère), Michelin à Cholet (Maine-et-Loire), MA France à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)...

D'autres concernent les salaires, comme chez H&M ou dans l'entreprise de nettoyage Atalian dans

les Bouches-du-Rhône, ou dans certaines filiales Keolis dans l'Allier, l'Hérault, l'Oise, les Yvelines et le Val-d'Oise.

Une grève de la fonction publique est prévue le 5 décembre. Une journée de mobilisation aura lieu le 10 décembre dans l'enseignement supérieur et la recherche. Une grève débutera le 11 décembre à la SNCF contre son démantèlement. Entre-temps, les agriculteurs devraient aussi être mobilisés...

Le gouvernement et le patronat essaient de nous isoler et de nous monter les uns contre les autres. Nous devons nous armer contre toutes les tentatives de division, que ce soit entre salariés du public et du privé, ou entre salariés des différents pays. Ce n'est pas en fermant les frontières au nom du « protectionnisme » que l'on empêchera le patronat d'exploiter et de licencier. Leur plus grande peur est que nos luttes convergent, que les salariés menacés de licenciement se coordonnent, que des actions communes soient décidées par les grévistes.

La seule solution, c'est de nous battre, ensemble, à l'image du mouvement contre la vie chère qui touche la Martinique depuis deux mois.

Alors oui, chaque journée de lutte doit devenir un point de ralliement et être une étape dans la construction de la lutte collective ! C'est la seule voie pour arracher l'interdiction des licenciements, le partage du temps de travail sans perte de salaire, des augmentations à la hauteur de l'inflation, l'embauche définitive des précaires et des emplois partout où ils manquent cruellement, pour des services publics de qualité, notamment dans les transports, la santé et l'éducation.

C'est nous qui faisons tourner la société, c'est à nous de décider !

## **Ça fait cher la place !**

135 euros d'amende pour des collègues mal garés faute de places en nombre suffisant, c'est cher payé pour aller travailler. La direction ne prend pas à bras-le-corps ce problème qui dure depuis des lustres. Peut-être nos grands chefs vont-ils payer les prunes dont ils sont responsables ? On peut toujours rêver !

## **Quand l'hôpital alimente les urgences**

Vendredi dernier, on a vu arriver aux urgences une collègue des labos d'anapath dans un sale état. Le problème viendrait d'une importante fuite de formaldéhyde. C'est un comble quand l'hôpital envoie des patients... à l'hôpital.

## **Barnier tape dans la poche des chômeurs**

Alors que la liste des plans de licenciement s'allonge, le gouvernement Barnier veut faire 400 millions d'économies supplémentaires sur le budget de l'assurance chômage. C'est aux seniors et aux frontaliers cette fois-ci qu'il s'attaque : l'âge pour toucher une indemnisation longue est relevé de deux ans dans la foulée de la réforme des retraites qui a porté l'âge de départ de 62 à 64 ans. Les frontaliers ne seront plus indemnisés sur la base du salaire du pays où ils travaillent, souvent plus élevé. Et pour finir, tous les chômeurs vont perdre cinq à six jours d'indemnisation par an. Et il se trouve des directions syndicales pour signer de tels reculs alors que c'est dans les profits des groupes capitalistes et dans la poche des riches qu'il faut taper !

## **Absentéisme : les mensonges du ministre**

Le ministre de la Fonction publique, Guillaume Kasbarian, axe depuis des semaines une communication parfaitement démagogique sur l'absentéisme. D'où ses « solutions » de lutter contre ce « fléau » qui exploserait : porter à trois jours le nombre de jours de carence et abaisser à 90 % l'indemnisation des agents du service public lors d'arrêts maladie. Mais les fonctionnaires ne se sont absentés que 12 jours en moyenne en 2023, soit seulement 1,7 jour de plus que dans le privé. Selon elle, s'ils demeurent légèrement plus absents que les salariés du privé, cela tient à deux facteurs : « *Les effets de structure (davantage de femmes et des agents plus âgés)* » ainsi que « *la présence de métiers à forte pénibilité* » (aides-soignantes, infirmières, agents d'entretien...). Le nombre d'absences pour raison de santé est en baisse.

Mais Kasbarian s'en moque, son seul but est de faire des économies sur le dos des fonctionnaires, l'absentéisme n'étant qu'un grossier prétexte.

## **La pauvreté augmente**

Le Secours catholique dénonce le nombre record de ménages sans aucune ressource. Car accéder aux droits sociaux devient un véritable parcours du combattant. Outre l'absence totale d'aide pour les ménages étrangers sans titre de séjour, les durcissements des critères d'éligibilité aux droits sociaux ont fait baisser le nombre de bénéficiaires. Parmi eux, le Secours catholique note un niveau de vie déjà très faible pour les chômeurs : 655 euros par mois en 2023 contre 685 en 2018. En ce qui concerne les allocations familiales : « *En 2023, 24 % des ménages français éligibles rencontrés ne les percevaient pas, contre 15 % en 2010. Le chiffre atteint même 42 % chez les ménages étrangers éligibles en 2023, contrairement à bien des idées reçues.* » Enfin, 36 % des ménages, soit plus d'un tiers, ont droit au RSA mais ne le perçoivent pas. Bref, les pauvres sont toujours plus pauvres.

## **Un petit espoir pour les victimes ?**

Pendant des années, les populations de la Martinique et de la Guadeloupe ont été empoisonnées par le chlordécone, un puissant insecticide utilisé massivement dans les bananeraies. Il faudra plusieurs siècles pour épurer les sols les plus touchés. Alors que le produit avait été interdit dès 1976 aux États-Unis, il a continué à être utilisé aux Antilles françaises jusqu'en 1993 avec la complicité des autorités. Depuis des décennies, les victimes tentent de traduire en justice les fabricants et ceux qui ont répandu ce poison. Jusqu'ici sans succès, la justice ayant prononcé un non-lieu fin 2022. Mais la cour d'appel de Paris vient d'accepter une question prioritaire de constitutionnalité posée par l'un des avocats des parties civiles, ce qui pourrait rouvrir le dossier. Mais la lutte sera encore longue...

## **Un patient hospitalisé... dans un garage**

Pris de douleurs au ventre, fin octobre, un patient s'était rendu aux urgences de l'hôpital de Langres où il avait été hospitalisé. Quelques jours plus tard, il est réveillé vers une heure du matin et on lui annonce qu'il va être transféré... dans le garage réservé aux véhicules sanitaires, aménagé à la hâte. Il a expliqué que les soignants lui avaient dit : « *Quand on n'a plus de place ici, ce n'est pas compliqué : on ouvre le garage et on y met des patients.* » Un mois auparavant, le directeur des urgences avait démissionné pour protester contre la dégradation continue des conditions de travail et d'hospitalisation. Le personnel de l'hôpital avait, lui, manifesté le 19 octobre dernier pour faire part de son inquiétude. La désaffectation de l'hôpital public continue...

